

Etat-civil

Anniversaires

Des membres du CCAS ont eu le plaisir de souhaiter les 90 ans de Léontine FAVRE, née le 1er, les 80 ans de Maria GLENZA, née le 13 septembre, et les 80 ans de Fernande LORENZON, du 16 septembre. Merci pour votre accueil chaleureux et ces moments toujours agréables et conviviaux. Encore joyeux anniversaire !

Naissances

- Leena TREMBLET--MARTIN, fille de Joël et Amélie, est née le 28 avril 2010
- Léonie JACQUEMAIN, fille de Philippe et Cécile, est née le 5 mai 2010
- Kevin et Loan MOLINOD, fils de Guillaume et Milène, sont nés le 5 août 2010
- Stella DUCLOUX MENDES, fille de Marco et Céline est née le 4 septembre 2010

Mariages

- Martial FOL et Sandra TRAPANI se sont mariés le 8 mai
- Didier SIMONIN et Nathalie DUPRAZ se sont mariés le 19 juin
- Christophe JACQUEMOUD et Anne-Catherine MONCOUSIN se sont mariés le 3 juillet
- Cédric DAUDIN et Jessica SAPPEY se sont mariés le 28 août
- Loïc LAFFIN et Christelle EMMENEGGER se sont mariés le 11 septembre

Décès

- Jean-Marie BLONDEL est décédé le 17 mai à Metz-Tessy
- Gabriel GIROD est décédé le 14 mai à Metz-Tessy

Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43
Ecole primaire : 04 50 04 59 58
Secrétariat : 04 50 04 47 04
Permanences :
SIVU Beaupré Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00 8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly
Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61
Messagerie : mairie@presilly.fr
Ouverture au public :
Lundi de 11h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 16h à 19h

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
Fermée dimanches et jours fériés

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie : 17

Hôpital de St-Julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 61 - octobre 2010

L'édito

et l'automne vient d'arriver... déjà... Après un été somme toute assez agréable. Chacun selon son métier a pu souffler un peu ou au contraire s'essouffler davantage !

Pour notre commune des dossiers importants ont refait surface. Voyez en détail les articles plus précis.

Nous attendons toujours impatiemment la mise en souterrain des lignes entre Beauregard et le Chef-Lieu, mais GDF n'arrive pas à se décider sur l'arrivée du gaz.

Le Projet d'aménagement paysager du Chef-Lieu, validé par la DDT, est entré dans sa phase projet détaillé. Une acquisition de terrain sera lancée auprès des propriétaires concernés. Une réunion publique est prévue en fin d'hiver.

La réalisation d'un hangar technique dans la zone artisanale s'est enfin décaillée. La commune de Beaumont a choisi de faire son propre projet. Le Conseil municipal de Présilly a donc mis en route un projet adapté à ses besoins.

Le Projet immobilier du Plat, environ 50 logements reste à l'étude, mais il a de la peine à déboucher.

Le projet de logements sociaux au Chef-Lieu est parti. Un architecte a été retenu.

La reprise de la fresque de l'église se précise avec le concours de la paroisse. Des devis sont établis.

Un règlement de l'eau a enfin été mis en place qui vous concerne tous.

Notre communauté a bénéficié de plusieurs animations durant l'été, soit au Chef-Lieu, soit à la Maison du Salève. Merci à tous les animateurs et bénévoles. Pensez, chers concitoyens, que sans générosité individuelle la vie collective devient squelettique.

Enfin, sujet qui concerne beaucoup de monde : un remembrement faisant suite à la construction de l'autoroute A 41 a été engagé. La Commission Communale d'Aménagements Fonciers (CCAF), constituée par le Conseil Général, s'est réunie mardi 28 septembre dernier à Présilly. Elle a voté la « mise en route » d'un aménagement foncier.

La décision a été prise à l'issue d'un vote à bulletins secrets par 12 voix pour et 2 voix contre. Elle a fixé le périmètre qui sera l'objet d'une enquête publique en fin d'année, et sur lequel les personnes concernées pourront donner leur avis.

La réalisation du remembrement est un travail de longue haleine, et devrait prendre encore entre trois et quatre années de labeur.

Voilà dans sa brièveté sèche un flash sur la vie communale. Il y a de nombreux autres domaines qui mobilisent les élus, sur le plan local et dans l'intercommunalité. Cet automne répondez aux activités qui vous seront proposées, afin de cultiver cette plante fragile : le vivre ensemble.

Le Maire,

Alain BULLAT

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux

Urbanisme

- Lancement d'une procédure du DUP pour les aménagements paysagers : le Conseil municipal approuve le dossier demandant au Préfet l'ouverture d'une enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique, ainsi que le dossier d'enquête parcellaire. Cette procédure permettra, en cas de blocage, de procéder aux acquisitions indispensables à la réalisation du projet.

- Présentation d'un projet immobilier au Plat : un échange est engagé avec un promoteur sur son projet. Le Conseil municipal insiste sur la nécessaire intégration architecturale, paysagère et sociale de ce dernier dans le Chef-Lieu. De nouvelles esquisses doivent être présentées.

- Projet de création d'une Zone Agricole Protégée : M. le Maire informe que des discussions avec les Communes de Beaumont, Saint-Blaise et Andilly ont commencé pour étudier la création d'une ZAP sur le piémont du Salève et le Mont-Sion.

travaux

- Pose d'une clôture à l'espace des Rappes : le Conseil municipal donne son accord pour la pose d'une clôture autour du réservoir, pour la somme de 2 310 € HT.

- Signature d'une décision de poursuivre pour les travaux de Scie-Botte : deux décisions de poursuivre sont votées par le Conseil municipal, pour un montant total de 27 032,75 € HT.

- Balisage des chemins de randonnée : un travail est en cours afin de repérer et baliser des chemins de randonnée sur la Commune.

Eau

- Protection des captages d'eau potable : le bureau Profils Etudes est choisi comme maître d'œuvre pour les travaux de protection des captages. Ceux-ci sont estimés à 41 961 € TTC. Après subvention de l'Agence de l'Eau et du SMDEA, la somme restant à la charge de la Commune devrait être d'environ 17 000 €.

- Approbation d'un règlement du service de l'eau : afin de se mettre en conformité avec la loi, le Conseil municipal adopte un règlement de l'eau qui établit les droits et les obligations de la Commune et de l'abonné.

- Signature d'une convention d'intervention sur le réseau : le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention prévoyant les modalités d'intervention de l'entreprise agréée à intervenir sur le réseau d'eau potable. Il s'agit de l'entreprise Gruaz, de Beaumont.

Intercommunalité

- Modification des statuts du Syndicat du Salève : le Conseil municipal approuve les modifications visant à permettre l'adhésion des collectivités suivantes au syndicat : Feigères, Cernex, Communauté de Communes Arve et Salève pour les Communes d'Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Nangy, Per-Jussy, Scientrier

Bâtiments

- Réparations intérieures de l'église : La Commune est en attente d'un devis pour la réfection du chœur, suite aux dégâts occasionnés lors des travaux de rénovation. La peinture de l'ensemble du chœur pourrait être refaite, et notamment la fresque de la voûte. Des discussions sont en cours pour préciser ce projet.

Un point sur les travaux

Travaux réalisés

- Aménagement du carrefour Route d'Annecy/Rue de Scie-Botte :

Les travaux sont enfin terminés. Par rapport au projet initial ont été réalisés en plus le plateau surélevé et le passage piéton sur la RD 18. Cela permet d'avoir un cheminement piéton sécurisé continu entre Récréa et le centre du Châble. Au final, les travaux ont coûté 88 850 € TTC à la Commune de Présilly.



Carrefour de Scie-Botte avant travaux



Carrefour de Scie-Botte après travaux



Le nouveau cheminement route de Viry

- Création d'une aire d'information touristique à Pomier :

L'aménagement de l'aire touristique à proximité du rond-point de Pomier est terminé. Cet espace propose des panneaux d'information sur la Commune, le Genevois, la Chartreuse de Pomier et la Maison du Sa-lève, ainsi qu'une table de pique-nique. Les espaces verts seront complétés au printemps.



L'aire d'information touristique de Pomier

- Cheminement piéton route de Viry :

Un cheminement en gravier a été réalisé le long de la route de Viry, à la hauteur de la Tuilière. Il permet notamment aux scolaires de se rendre à l'abri-bus en toute sécurité.

Un point sur les travaux (suite)

- Parking de la porcherie :

Suite à la démolition du bâtiment de la Porcherie, la plateforme a été aménagée en parking. Les conteneurs de tri sélectif y ont été installés, et il sera goudronné très prochainement. Cet espace vient compléter l'offre de places de stationnement sur le Chef-Lieu.

- Aménagements de voirie au Petit-Châble :

Afin de ralentir la vitesse de circulation des véhicules route du Petit-Châble, deux zones 30 ont été instaurées, devant Récréa et au Petit-Châble. Une chicane a également été installée au niveau de la ferme Masson. Des marquages au sol viendront compléter ces équipements prochainement, et la création d'une bande de circulation pour piétons est étudiée.

Travaux en cours

- Aménagement de l'espace des Rappes :

Les travaux de terrassement ont été réalisés et la pelouse semée. Le réservoir sera clôturé dans le courant de l'automne, et les talus traités en prairie fleurie au printemps. Cet espace pourra éventuellement accueillir quelques tables de pique-nique et servir aux promeneurs ou pour des petites manifestations publiques.



L'espace des Rappes a été nettoyé et agrandi

Un point sur les projets

- **Hangar technique** : le projet commun avec la Commune de Beaumont est abandonné, chacune faisant finalement son hangar séparément. Pour Présilly, le bureau Arch'Ingénierie a été retenu comme Maître d'œuvre. Pour un hangar simple, servant uniquement à entreposer du matériel, le coût prévisionnel est d'environ 170 000 € HT.
- **Logements sociaux** : l'architecte pour la construction de logements sociaux à côté du cimetière a été choisi. De premières esquisses seront présentées au Conseil municipal dans le courant de l'automne. Concernant les 5 logements réalisés par la SA Mont-Blanc à côté de Récréa, le permis de construire vient d'être accordé.
- **Auberge communale** : dans le cadre de cette opération de logement sociaux, il est envisagé de construire un local communal qui pourrait accueillir une auberge. Une première étude de faisabilité réalisée par la Maison de l'Economie Développement (MED) rends tout à fait plausible un tel projet. Les modalités techniques de création d'une auberge doivent être affinées, et un groupe de travail s'est constitué pour avancer sur ce dossier.
- **Enfouissement des lignes secteur Beauregard** : les travaux continuent à prendre du retard car GrDF n'a pas encore communiqué les éléments nécessaires concernant la possibilité d'extension du gaz vers le Chef-Lieu. Une décision définitive devrait être prise courant octobre.

Présentation du projet d'aménagement du Chef-Lieu

Voilà plus d'une année maintenant que la Commune s'est choisie un Maître d'œuvre pour élaborer le projet d'aménagements paysagers. Les études préliminaires ont été un peu longues, puis il a fallu attendre la validation de principe de l'Etat afin de rester conforme à l'esprit du projet tel que présenté dans le cadre du 1% Paysages et Développement. Cette étape franchie, l'avant-projet a pu être finalisé, et nous vous en présentons d'ores et déjà les grandes lignes.

Le projet vise 3 objectifs :

1- Valoriser un axe de circulation douce

Un cheminement « mode doux » sera créé sur toute la traversée du Chef-lieu, du Bé d'Le jusqu'au haut de la Route de Beauregard où il rejoindra la bande mixte déjà existante. Il sera d'une largeur constante sur l'ensemble du tracé (1,50m), et matérialisé par un traitement de surface différent de la chaussée (à définir), sans différence de niveau. Il sera par ailleurs séparé de la chaussée par une bordure basse (hauteur de 1,5 à 2 cm). Ce système permet de solutionner les difficultés liées à la circulation des engins agricoles et au déneigement, tout en marquant clairement le cheminement piéton. Cette solution permet de concilier sécurité des piétons et partage de l'espace par l'ensemble des usagers.

2- Redynamiser le Chef-Lieu par la création d'espaces publics marquants

Présilly est un village joli et agréable, mais il manque un véritable cœur de village où les habitants peuvent se retrouver. Ainsi, plusieurs espaces publics sont envisagés.

Tout d'abord, au croisement de la Route de Chez Coquet et de la Rue de l'Eglise, une placette sera créée. Elle recevra une petite halle couverte et sera dédiée à plusieurs usages : détente, abribus, WC publics, bassin, préau pour manifestations, éventuellement terrain de boules...

Cette **place de la halle** sera réhaussée et soutenue par un mur aval afin d'obtenir une surface plane et d'amplifier l'effet belvédère sur le Genevois.

La voirie sera traitée différemment afin de marquer l'arrivée dans un espace partagé et inciter les véhicules à ralentir.

La redynamisation du Chef-Lieu sera par ailleurs complétée, comme le prévoyait l'étude initiale, par un aménagement léger

devant la mairie, permettant de faire l'interface avec le parking (traitement de sol différencié), l'aménagement du **carrefour du Bourillon** et ses environs, et celui de **l'entrée Est du village**.

D'autres petits projets annexes, qui pourront se faire à moyen terme, ont également été réfléchis sans être programmés : création d'un passage piéton au niveau de la Fruitière afin de développer un axe de circulation transversal, et aménagement d'un espace au dessus du parking de la mairie.



Place de la Halle—esquisse

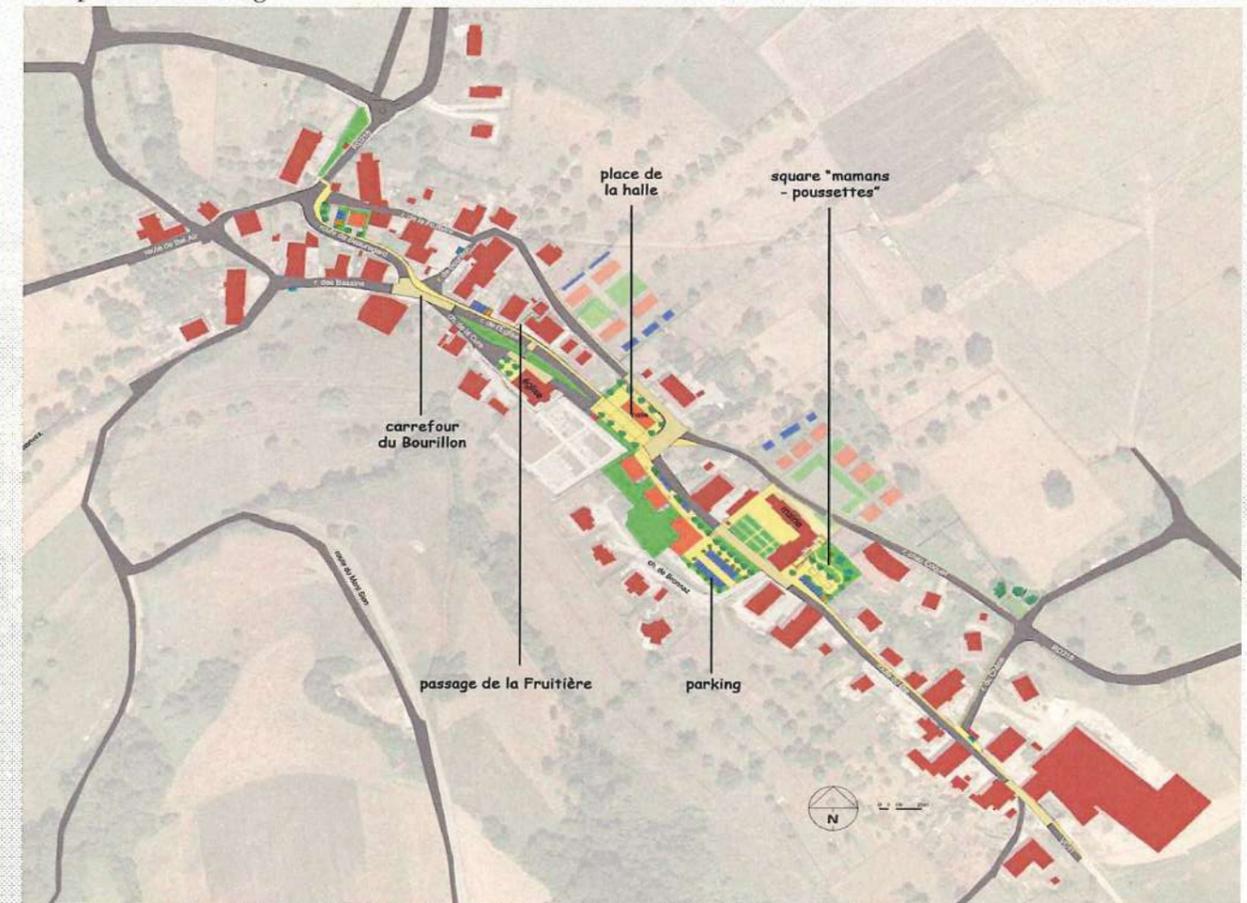
Présentation du projet d'aménagement du Chef-Lieu (suite)

A cela s'ajoute un aménagement fort dont la réalisation sera toutefois conditionnée aux capacités financières de la Commune : la création d'un **square** à côté de la mairie. Cet espace répond à une carence d'équipements destinés aux enfants et aux familles. La position centrale du terrain, en belvédère sur le Genevois et en lien direct avec la salle des fêtes, est particulièrement intéressante, et permettrait de structurer le cœur de village entre trois espaces : la place de la halle, la mairie et le square, l'ensemble relié par le cheminement piéton.

3- Mettre en valeur la position en balcon du village

Sa position à flanc de colline, en balcon au-dessus du genevois, constitue l'un des attraits fort de Présilly. L'ensemble du projet a été réfléchi afin d'utiliser et mettre en valeur cet atout :

La place de la halle a été relevée afin de donner un effet belvédère et le square permet également d'offrir un beau panorama sur le lac Léman. Celui-ci disparaît et réapparaît successivement le long du cheminement, animant ainsi le parcours réalisé à pied dans le village.



Plan de principe des aménagements du Chef-Lieu

Cet important projet vient en complémentarité de l'enfouissement des lignes prévu en même temps, de la rénovation de l'église déjà effectuée et de la création d'une auberge communale. L'ensemble de ces projets devrait permettre de créer un véritable cœur de village à Présilly et de favoriser le lien social, tout en améliorant la sécurité et le cadre de vie des habitants. Toutefois, nous n'en sommes qu'à l'avant-projet, un gros travail reste à faire. Les croquis présentés dans cet article sont des schémas de principes mais peuvent encore évoluer de manière significative. Une concertation avec les habitants sera organisée en début d'année prochaine.

Brèves

- **Conteneurs de tri sélectif** : les conteneurs qui étaient installés derrière la mairie ont changé de place, à la demande du SIDEFAGE chargé de les collecter. Ils ont donc été installés sur le parking de la Porcherie.
- **Nouveau logo** : comme vous avez pu le voir en couverture, la Commune s'est dotée d'un nouveau logo, alliant modernité et tradition. Il remplacera progressivement l'ancien blason sur les documents officiels.



- **Site internet** : la création du site Internet est quasiment terminée, et il devrait être consultable courant octobre à l'adresse suivante, à retenir : www.presilly.fr
- **Passage à la TNT** : la télévision numérique est arrivée à Présilly. Pour la recevoir, il vous faut avoir un adaptateur ou recevoir la télé par satellite ou internet. Si vous n'êtes pas encore équipés, vous avez jusqu'au 20 septembre 2011 pour le faire, date à laquelle toutes les chaînes cesseront de diffuser en analogique. Plus de renseignements au 0 970 818 818 ou sur www.tousaunumerique.fr
- **Recensement militaire** : si vous venez d'avoir 16 ans, n'oubliez pas de venir vous faire recenser en mairie. Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir passer vos futurs examens.

Saviez-vous que...

... le **Service civique vient d'être créé**. Il remplace les autres types de services volontaires, dont le Service civil. Le Service Civique permet à tous ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Plus particulièrement, le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. C'est :

- Un engagement citoyen reconnu et valorisé ;
- Une chance de vivre de nouvelles expériences ;
- L'opportunité de se rendre utile et de faire bouger la société.

Il peut se faire dans une collectivité territoriale et donner droit à une indemnité. Pour plus d'informations, allez sur www.service-civique.gouv.fr

- Le geste vert - Pitié pour nos arbres !

Nous vivons dans une société du gaspillage. Outre le fait que cela contribue à épuiser nos ressources naturelles et à détériorer notre environnement, cela a un coût financier important.

Un changement de quelques habitudes pourrait pourtant réduire considérablement notre consommation en papier.

Il nous suffit de conserver les feuilles utilisées comme brouillon ou, lors d'une impression, privilégier le recto-verso. De même, évitons d'imprimer nos courriels si ce n'est pas indispensable. Enfin, il est possible d'appliquer sur sa boîte aux lettres un petit autocollant « pas de publicités ». Ces quelques gestes peuvent suffire à préserver de nombreux arbres.

Et, au final, n'oublions pas de jeter notre papier dans les conteneurs spéciaux afin qu'il puisse être recyclé...

- un peu de civisme - Nouveaux habitants : que faire en arrivant ?

Vous emménagez à Présilly. Une nouvelle vie commence pour vous. Afin de bien réussir votre intégration dans votre nouveau village, nous vous invitons à venir en mairie pour vous faire connaître et vous renseigner sur les démarches éventuelles à accomplir :

- Inscription sur les listes électorales
- Inscription des enfants à l'école
- Recensement si vous êtes frontalier
- Ouverture de votre compteur d'eau potable
- Informations diverses sur les activités de Présilly, les associations, les manifestations...

Le secrétariat est à votre disposition afin que votre arrivée se déroule dans les meilleures conditions possibles. A bientôt donc.

Ce qui va changer à Présilly

Cette année, plusieurs nouveautés ont été introduites dans la gestion du service de l'eau. En effet, l'évolution réglementaire et les contraintes du service ont rendu nécessaires certaines adaptations.

L'instauration d'un règlement

Auparavant il n'existait pas à Présilly de règlement du service de l'Eau. Outre le fait que ce manque n'était plus conforme à la législation, il créait un flou dans les **droits et les obligations** respectives de l'abonné et de la Commune. Le règlement approuvé en juin par le Conseil municipal, permet de clarifier la situation. Il décrit précisément les modalités à remplir pour s'abonner au service ou résilier son contrat, décrit le mode de branchement au réseau ainsi que celui de la facturation. Il indique également où s'arrête le domaine public, sur lequel la Commune est compétente en cas d'incident, et où commence le domaine privé de l'installation, et sur lequel il appartient à l'abonné de faire intervenir un plombier en cas de besoin. En l'occurrence, il est rappelé que le réseau privé commence immédiatement **après le compteur**.



Les travaux d'eau au Chef-Lieu, en 2009

L'instauration d'un contrat d'abonnement

Ce contrat est également rendu obligatoire. Nous vous demandons expressément de renvoyer signé votre exemplaire reçu en même temps que votre facture. Il permet notamment à la Commune de mieux **rationnaliser** la gestion des départs et des arrivées d'habitants. Pour vous, il est une preuve de l'index relevé sur votre compteur lors de l'ouverture du contrat.

L'augmentation du prix de l'eau

La décision a été prise il y a plus d'un an déjà et nous vous en avons fait part précédemment dans ce bulletin. La facture 2010 est la première qui se voit appliqué ce nouveau tarif de **1,20€/m³** pour l'eau et de 20 € par compteur. Cette augmentation s'est imposée par la situation déficitaire du budget de l'eau. D'importants travaux ont été effectués ces dernières années sur le réseau (installation de nouveaux compteurs, bilan hydraulique du réseau, extension du réseau vers Bel-

Air, renforcement et extension de la colonne du Chef-Lieu). Ces travaux étaient nécessaires mais ont naturellement alourdi le budget. D'autres travaux, plus réduits mais indispensables, sont également prévus dans les deux années qui viennent (cf. article page suivante).

Cette augmentation nécessaire pour conserver un réseau de qualité ne suffit pourtant pas encore à régler le problème budgétaire. Malgré cela, le prix de l'eau à Présilly reste largement en-dessous de ce qu'il est dans les communes voisines (à Feigères, par exemple, le mètre-cube est à 1,68 €).



Les travaux à faire sur le réseau

Globalement, le réseau d'eau de Présilly est performant. Les colonnes de distribution d'eau sont récentes (exceptée la colonne distribuant les Hôteliers qui date de 1925), le réservoir des Rappes date de 1997, le système de traitement par UV est moderne et écologique. Il reste néanmoins quelques travaux qui doivent être réalisés et sont prévus dans les deux années à venir.

• Protection des captages de Montailoux

Suite à l'arrêté préfectoral pris en 2007 qui déclare leur utilité publique, les travaux de protection doivent être mis en œuvre. En effet, si les analyses d'eau faites régulièrement indiquent que l'eau est de bonne qualité, les sources sont actuellement vulnérables à une éventuelle pollution, venant notamment des activités agricoles situées sur le Mont-Sion. Le projet de travaux a donc été élaboré par le bureau d'Etudes Profils Etudes, et adopté par le Conseil municipal. Une fois le dossier validé par le SMDEA, les travaux pourront avoir lieu, certainement au printemps 2011. Coût estimé : 41 000 € TTC. Après subvention, la part communales devrait se situer autour de 17 000 €.



La chambre de captage Amont

• Mise en conformité de certaines bornes incendie



Certaines bornes incendie ne sont plus aux normes en terme de débit/heure. Des travaux de mise en conformité seront à faire très prochainement, pour un coût encore inconnu. Ces interventions seront échelonnées dans le temps pour diminuer leur impact budgétaire.

A ces travaux incontournables s'ajoutent deux projets potentiels : le **bouclage du réseau au niveau de la ZA des Grands prés**, permettant une meilleure gestion lors des interventions de maintenance ou de réparation, et le changement d'une partie de la **colonne des Hôteliers**.

L'eau : un intérêt communautaire ?

Une grande réflexion s'est engagée à la Communauté de Communes du Genevois sur la question de l'eau. La CCG possède déjà un réseau d'eau qui vient alimenter en partie les réservoirs communaux. À Présilly, environ 20% de l'eau consommée est achetée à la CCG. Pour le reste, chaque commune a son propre réseau et son propre mode de gestion : régie directe, délégation à une entreprise privée...

Une étude a été lancée pour réfléchir à l'opportunité et la faisabilité d'un transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes. L'idée est de rationaliser la gestion des divers réseaux et de mettre en commun des équipements coûteux. Si ce projet se concrétise, une vigilance particulière devra être accordée à la préservation de la pérennité des ressources et au contrôle des coûts, et notamment du prix de l'eau.

A noter par ailleurs que chaque commune verse déjà à la Communauté de Communes une provision pour la réalisation de nouvelles ressources. Pour Présilly, cette somme n'est pas encore répercutée sur le prix de l'eau, mais constitue d'ores et déjà une dépense supplémentaire sur le budget.

Syndicat du Salève

Cette année encore, «Mont Salève en marche» a été un réel succès ! Depuis 2002, le Syndicat Mixte du Salève l'organise avec brio !

Une matinée au pas : après l'effort le réconfort !

Plus d'un millier de personnes sont venues découvrir cette fête à la Thuile où le panorama est à couper le souffle, avec une vue imprenable sur le genevois et le lac Léman.

Tout était au rendez-vous, le soleil, les musiques alpestres, l'ambiance chaleureuse, et bien sûr n'oublions pas les exposants. sans eux, la fête n'aurait pas pu avoir lieu. Nous avons eu le plaisir de les accueillir une nouvelle fois cette année, un grand merci !



Les 800 marcheurs se sont aussi prêtés au jeu. Ils sont partis dès le matin de leur village (14 villages en piste du piémont du massif) pour rejoindre les hauteurs du Salève. Tous ces courageux ont été accueillis par le Syndicat Mixte du Salève qui a remis à chacun un souvenir de cette journée : une couverture de survie, toujours utile pour les randonneurs.



Un mot de bienvenue a été prononcé par monsieur Christian ET-CHART, Maire de Beaumont, Jean-Claude CARLE, Sénateur, Pierre CUSIN, Président du Syndicat Mixte du Salève, suivi d'un apéritif offert par le Syndicat Mixte du Salève. Monsieur Gérard PEHAUT, Sous-Préfet, a fait également la marche.

Marcher, ça creuse ! Les produits du terroir vendus par les producteurs ont donc été très appréciés ! Fromage, charcuterie, fruits, tartes, vins, pain, bière du Salève, la cuisson de pizzas par l'association Montagne et Découverte dans le four à pain qui a repris du service pour l'occasion et les repas tirés des sacs, un vrai pique-nique géant !

Des animations pour tous

Du matin jusqu'au soir, il y avait de quoi s'occuper. Parmi celles proposées : balades en âne avec la ferme de Chosal et le bureau de la Montagne, en calèche avec Marc LACHENAL pour le bonheur des enfants ainsi que des animations du CAT de Chosal, du Bureau de la Montagne du Salève et de la Maison du Salève (telles la fabrication de jouets nature, la chasse aux insectes, tyrolienne, rallye nature, impression sur tissus...), des démonstrations impressionnantes de chiens de troupeaux, mais aussi, une exposition superbe sur l'histoire de la Thuile (que vous pouvez retrouver à la bibliothèque de Beaumont) et une visite commentée par Eric DÜRR et Jacky SUATON.

Les spéléologues étaient aussi de la fête, les plus chanceux ont pu aller découvrir les mystères des grottes du Salève et écouter ces passionnés. Le magnifique diaporama sur les grottes de cette montagne présenté par André COLLIN a aussi fait son effet !

D'autres stands d'exposants ont aussi été appréciés par les marcheurs : l'exposition des chasseurs de Beaumont-Neydens, les artisans du monde, la CERFF, la LPO74, l'APEF, le secours en Montagne, les dédicaces du livre des légendes du Salève et du Vuache par leur auteur, Dominique Ernst, le stand du Syndicat Mixte du Salève et du Vuache ainsi que de l'Office de Tourisme de Saint Julien en Genevois.



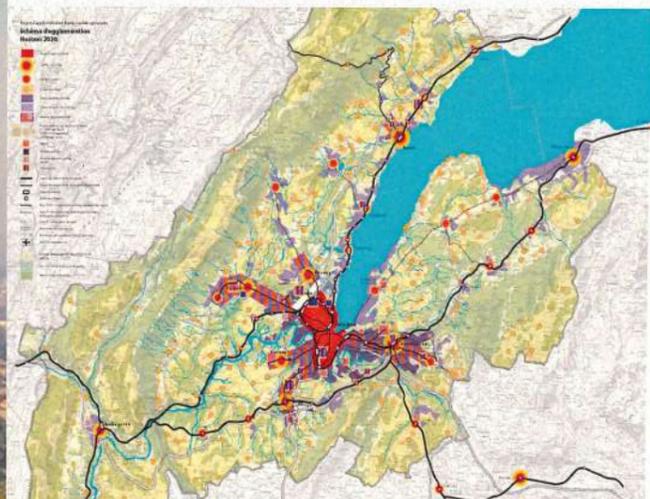
Le Syndicat Mixte du Salève n'a plus qu'à vous donner rendez-vous l'année prochaine sur un autre superbe site, **le dimanche 4 septembre 2011**, avec une aussi belle réussite que cette année et une météo tout aussi clémente !

Projet d'agglomération, PACA... Késako ?

L'agglomération franco-valdo-genevoise est née de démarches engagées depuis plus de 30 ans. Elle répond à la volonté de mettre en place une coordination dans le développement du territoire cohérent unissant le canton de Genève, le district de Nyon, le pays de Gex et le Genevois haut-savoyard de la Haute-Savoie.

Depuis plusieurs décennies, l'agglomération connaît une croissance démographique soutenue, et le passage de quelques 60 000 travailleurs frontaliers. Plus largement, le projet d'agglomération, avec sa Charte d'engagement signée le 5 décembre 2007, définit, dans un projet global, la **construction d'une agglomération transfrontalière durable**, permettant un développement équilibré et équitable.

En effet, la croissance de la démographie et des emplois soutenue est synonyme de dynamisme pour la région. Cette croissance ne doit toutefois pas renforcer la tendance à l'étalement urbain, porteur de nuisances pour le territoire et pour les habitants. Ces questions et bien d'autres encore sont traitées de manière concrète dans les études d'échelles.



Le projet d'agglomération prévoit notamment le lancement d'études à l'échelle locale : les **Périmètres d'Aménagement Coordonné d'Agglomération (PACA)**. Ce sont des secteurs liés au développement ou à la création d'un axe de transports publics desservant lieux d'habitation et d'activité, dans de bonnes conditions d'accessibilité, et selon les principes du développement durable. Il s'agit d'évaluer les capacités d'accueil de ces portions de territoire, de proposer des « morceaux de ville » attractifs, de requalifier les espaces publics et d'identifier les lieux d'accueil pour les emplois, l'habitat et les services de proximité. Ces PACA ont donc pour objectifs de définir les grandes lignes de développement de nos territoires : où et comment nous logerons-nous, où travaillerons-nous, que verrons-nous comme paysage en 2030 ?

Sur l'ensemble de l'agglomération il en existe plusieurs, dont celui de **Saint-Julien - Plaine de l'Aire**. Celui-ci comprend trois principaux potentiels de développement : la Plaine de l'Aire, le pôle de Saint-Julien et la porte Sud de l'agglomération (Cervonnex, Neydens, Archamps). Sur ce territoire transfrontalier, le défi est d'organiser un développement conciliant une urbanisation de qualité, une mobilité peu dépendante de l'automobile et une préservation des milieux agricoles et naturels. Pour cela, une attention particulière est portée au rééquilibrage de l'habitat et des activités entre France et Suisse.

Après avoir fait travailler 3 bureaux d'études, le collège réunissant les différents acteurs du PACA a retenu 3 recommandations :

- **Organiser le développement en optimisant l'usage du sol** : ce secteur est en mesure d'accueillir 32 000 habitants et 14 000 emplois nouveaux. Un juste équilibre est à trouver entre l'extension de l'urbanisation dans des secteurs déjà bâtis et la préservation des milieux naturels et agricoles.
- **Concrétiser le projet de tramway** : la localisation du tracé du tramway est décidée dans sa partie centrale (routes de Genève et de St-Julien). Au Nord, deux connexions avec des gares CEVA sont prévues, vers Lancy Pont-Rouge et vers Bachet. Au Sud, la localisation du terminus à St-Julien/Bardonnex est retenue.
- **Renforcer St-Julien et les pôles d'activités existants** : est retenue l'option d'augmenter la taille de St-Julien pour en faire un grand pôle régional, comme Annemasse ou Nyon. Un enjeu stratégique majeur est l'intégration du quartier de la gare et de la plateforme douanière de Bardonnex, qui permettrait de créer un grand pôle multimodal d'agglomération, moteur du développement.

Ces orientations vont désormais être discutées, intégrées dans un plan de synthèse avec le PACA de Bernex qui a des enjeux communs, puis intégrées dans le grand projet d'agglomération.

Pour plus d'informations : www.projet-agglo.org

Fête des voisins (28 mai)

Comme chaque année désormais les habitants de Présilly étaient invités à descendre dans la rue pour passer un moment de convivialité avec leurs voisins. Vous avez été nombreux à y participer et à contribuer ainsi, au Chef-Lieu comme au Petit-Châble, à la réussite de cette soirée.

Manifestations autour de la pierre croisée (26 juin)

Une centaine de personnes, dont M. le Sous-Préfet, étaient présents le 26 juin pour assister à cette journée dédiée à l'histoire et au patrimoine, et organisée conjointement avec Feigères. Elle a débuté par une conférence de M. Ferber, archéologue, sur le sanctuaire gallo-romain de première importance découvert lors des travaux préparatoires de l'autoroute A41. Puis M. Mello, également archéologue, a expliqué la signification des pierres croisées que l'on retrouve aux détours de nos chemins.

L'assemblée a ensuite formé un cortège pour accompagner la pierre croisée sur son lieu définitif, transportée en char à cheval grâce à Jean-Paul Brand que nous remercions pour sa sympathique participation. Après quelques mots prononcés par



MM. Bullat, Ferber, Mello, Mégevand, Pehaut et Curtenaz, et Mme Fleith

M. Pehaut, Sous-Préfet, et M. Fleith, Conseiller municipal de Feigères, la pierre a été mise en place. Un verre de l'amitié a conclu dans la convivialité cette journée enrichissante.



Les chevaux ont vaillamment tiré la pierre croisée

Course cycliste (4 juillet)

Après une interruption de plusieurs années en raison des travaux de l'autoroute, le prix cycliste de la municipalité de Présilly a repris cette année. La course fût très disputée, mais le meilleur l'a emporté.

Repas des classes (2 octobre)

Tous les habitants de la Commune dont l'année de naissance se termine en 0 étaient invités par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à un repas convivial dans la salle des fêtes.

Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu apprécier le repas, l'ambiance musicale et la chaleur humaine partagée !

Rendez-vous l'année prochaine pour vous qui êtes né une année se terminant en « 1 ».



Prix Cycliste de Présilly : une vieille tradition relancée

Bientôt à Présilly

- **Cérémonie du 11 Novembre**

Comme chaque année vous êtes invités à venir à 11h devant le monuments aux Morts afin de rendre hommage à toutes les victimes des guerres. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

- **Repas des aînés : 11 novembre**

Après la cérémonie, le CCAS invite comme tous les ans les aînés du village à partager un moment de convivialité autour d'un bon repas, dans la salle des fêtes. De plus amples informations seront données ultérieurement.

- **Fête de la paroisse : 28 novembre**

La fête de la paroisse a été un franc succès l'année dernière, couplée avec l'inauguration de l'église. Puisqu'il ne faut pas perdre les bonnes habitudes, vous serez conviés cette année encore à venir fêter la Saint-Clément.

Vie associative

Les Aînés des Montailoux

Avant l'été, les Aînés de Montailoux ont clôturé leurs activités avec un peu plus d'originalité afin de marquer les 20 ans d'existence du club.

Nous avons choisi le restaurant L'Horizon avec la montée par le téléphérique du Salève, une première pour certains d'entre nous, à peine 5 minutes de trajet.

Le temps était convenable ce qui nous a permis d'admirer toute cette plaine genevoise, le Léman et son jet d'eau. Quelle vue magnifique !

Le repas était raffiné et comme toujours nous avons apprécié ce moment de convivialité.



Montée au Salève par le téléphérique

Reprise des activités le lundi 11 octobre à 14H à la salle des Associations de la mairie. Le calendrier des réunions est le suivant :

Lundi 25 octobre

Mardi 2 novembre : invitation par le Club de Beaumont-Le Châble

Lundi 8 novembre

Lundi 22 novembre

Lundi 6 décembre

Jeudi 16 décembre : repas de Noël

Lundi 10 janvier : les rois

Lundi 24 janvier

Lundi 14 février

Lundi 28 février

Lundi 14 mars : invitation du Club Beaumont-Le Châble

Lundi 28 mars : loto

Lundi 11 avril

Mardi 26 avril

Janine et Malou

Portraits : Bienvenue à Présilly

Cette nouvelle rubrique a pour but d'aller à la rencontre et surtout de faire connaissance avec les nouveaux ou récents habitants de notre village. A chaque bulletin nous tenterons de leur donner la parole en 5 questions...

Aujourd'hui :

Famille Alexandre FAYARD au Chef Lieu

Présentez-vous ? D'où venez-vous ?

Alexandre et Maryline FAYARD, Clément (5 ans) Maxence (3 ans) viennent de s'installer Route du Bé D'Lé (ancienne maison BEGUIN/SAURA). Ils arrivent de Collonges-sous-Salève où ils habitaient depuis 2 ans et 1/2.

Alexandre est d'origine lyonnaise (vous pouvez apercevoir parfois Clément avec son maillot de l'OL !!) et Maryline est Haut-Savojarde.

Quelles sont vos activités ? (professionnelles & autres,...)

Alexandre travaille comme Développeur en informatique pour une banque à Genève et Maryline comme Professeur des Ecoles à l'Ecole Maurice Tièche (Collonges sous Salève).

Ils sont sportifs : escalade, vélos, ski... et initient leurs enfants à ces sports.

Pourquoi avoir choisi Présilly ? Où habitez-vous exactement au village?

Ils ont choisi Présilly pour son calme, son peu de circulation, son ensoleillement et « les vaches » (pratiquement dans leur jardin). Ils souhaitaient également ne pas être trop éloignés de Collonges et Genève.

Qu'appréciez-vous particulièrement à Présilly ? Comment qualifieriez-vous notre commune ?

Venant des hauteurs de Collonges, ils se sont rendus compte que le soleil arrivait très tard, trop tard le matin. A Présilly, le soleil pointe le bout de son nez au moins une heure et demi plus tôt, ce qu'ils apprécient particulièrement.

De plus, Présilly est un village tranquille et sympa.

Autres commentaires ?

Ils sont ravis d'être installés dans notre commune, ne regrettent pas leur choix et espèrent passer de belles années parmi nous.

PS : Nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie pour toutes formalités administratives utiles.... et faites-nous signe si vous souhaitez être les prochains participants à notre rubrique !!



Etat-civil

Anniversaires

Des membres du CCAS ont eu le plaisir de souhaiter les 90 ans de Léontine FAVRE, née le 1er, les 80 ans de Maria GLENZA, née le 13 septembre, et les 80 ans de Fernande LORENZON, du 16 septembre. Merci pour votre accueil chaleureux et ces moments toujours agréables et conviviaux. Encore joyeux anniversaire !

Naissances

- Leena TREMBLET--MARTIN, fille de Joël et Amélie, est née le 28 avril 2010
- Léonie JACQUEMAIN, fille de Philippe et Cécile, est née le 5 mai 2010
- Kevin et Loan MOLINOD, fils de Guillaume et Milène, sont nés le 5 août 2010
- Stella DUCLOUX MENDES, fille de Marco et Céline est née le 4 septembre 2010

Mariages

- Martial FOL et Sandra TRAPANI se sont mariés le 8 mai
- Didier SIMONIN et Nathalie DUPRAZ se sont mariés le 19 juin
- Christophe JACQUEMOUD et Anne-Catherine MONCOUSIN se sont mariés le 3 juillet
- Cédric DAUDIN et Jessica SAPPEY se sont mariés le 28 août
- Loïc LAFFIN et Christelle EMMENEGGER se sont mariés le 11 septembre

Décès

- Jean-Marie BLONDEL est décédé le 17 mai à Metz-Tessy
- Gabriel GIROD est décédé le 14 mai à Metz-Tessy

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
Ecole primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé	
74160 Présilly	
Téléphone :	04 50 04 42 50
Télécopie :	04 50 04 55 61
Messagerie :	mairie@presilly.fr
Ouverture au public :	
Lundi de 11h à 12h	
Mercredi de 9h à 12h	
Jeudi de 16h à 19h	

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
Fermée dimanches et jours fériés

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie :17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 61 - octobre 2010